



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

infirmiers

Question écrite n° 128380

Texte de la question

M. Georges Ginesta attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur l'évolution de l'offre de soins en France. Une récente étude du Centre d'analyse stratégique (CAS) propose, pour faire face aux enjeux de demain, de développer les coopérations entre professionnels de santé. Dans notre pays, ce type de démarche est encore très marginal, notamment dans le secteur ambulatoire, car il nécessite de faire évoluer certains principes d'exercice libéral. Dans le cadre de cette coopération, c'est avant tout le binôme médecin généraliste-infirmier qui pourrait être le pivot de cette réorganisation des soins primaires. En France, le développement d'un tel binôme passe par l'essor des maisons de santé et l'ouverture des cabinets médicaux aux infirmiers. C'est pourquoi le CAS propose la création d'un diplôme d'infirmier clinicien en soins primaires venant, en complémentarité avec le médecin, absorber une partie de l'activité médicale. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer s'il entend donner corps à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Georges Ginesta](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128380

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1240

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)